Douleur de l’enfant

QUALITE - ORGANISATION DES SOINS

Ref : ECTDO07A

Compétences visées

Mettre en œuvre une démarche de prise en charge de la douleur de l’enfant.

Objectifs et contenus

Comprendre la douleur de l’enfant

- La définition de la douleur, physiologie et physiopathologie.
- Les idées reçues.
- Les composantes de la douleur.
- Les manifestations de la douleur chez l’enfant.
- Les différents types de douleur.
- Les spécificités de la douleur de l’enfant.

Connaître et pratiquer les outils d’évaluation

- La perception et la compréhension de la douleur en fonction de l’âge.
- Les outils d’hétéroévaluation : DEGR, EDIN, OPS, HEDEN, GEDII.
- Les outils d’autoévaluation : EVA et EVA adaptée, jetons, échelle des visages.
- Les limites et difficultés rencontrées dans l’utilisation des échelles.

Initier des stratégies soignantes de prise en charge

- Les habitudes et l’organisation des soins à interroger.
- Les soins douloureux ou inconfortables : anticipation par des traitements médicamenteux adaptés.
- Les parents : rôle et place.
- L’environnement et la distraction.
- L’information de l’enfant et des parents.

Connaître et savoir utiliser les traitements médicamenteux et non-médicamenteux

- La pharmacopée antalgique en pédiatrie du palier I au palier III.
- L’utilisation des pompes PCA chez l’enfant.
- L’utilisation du MEOPA : règles d’administration et accessoires adaptés à l’enfant.
- L’utilisation des méthodes physiques : thermo et cryothérapie, contre-stimulation (TENS), massage.
- Le développement de la distraction lors des soins.

S’initier à l’hypnoanalgésie

- La définition et les perspectives.
- Le principe d’un accompagnement hypnotique.
- L’induction hypnotique chez l’enfant : scripts pour enfants.
- L’utilisation du conte.
- L’élaboration d’un script pour accompagner un soin.

Méthodes

- Apports théoriques.
- Analyse de cas cliniques vécus.
- Analyse réflexive et éthique de pratiques cliniques.
- Ateliers simulés avec debriefing.

?

Personnes concernées

Tout professionnel de santé exerçant auprès d'enfants.

Valeur ajoutée

Cette intervention est réalisée par des formateurs spécialisés dans la douleur de l'enfant. Pragmatique, elle propose une analyse, des mises en situation et des outils transférables dans les soins.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Pour la session Inter à Lyon, le tarif inclut les repas de midi.

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Parcours de santé d'une personne présentant une douleur chronique. Guide de parcours de soins. HAS, mis à jour le 14 févr. 2023.
- Article L1110-5 du code de la santé publique : « … toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte … ».
- Article R6164-3 - alinéa 4 - du code de la santé publique : « La conférence médicale d'établissement contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, notamment en ce qui concerne : […] : La prise en charge de la douleur ».
- Article R6144-2 - alinéa 4 - du code de la santé publique : « La commission médicale d'établissement contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, notamment en ce qui concerne : […] 4° La prise en charge de la douleur ».
- Arrêté du 6 janvier 2012 fixant les conditions dans lesquelles l'établissement de santé met à la disposition du public les résultats, publiés chaque année, des indicateurs de qualité et de sécurité des soins.
- Instruction N°DGOS/PF2/2011/188 du 19 mai 2011 relative à l'identification et au cahier des charges 2011 des structures d'étude et de traitement de la douleur chronique.
- Recommandations génériques de la HAS :
  - 2008, Douleur chronique : reconnaître le syndrome douloureux chronique, l'évaluer et orienter le patient,
  - 2009, Douleur chronique : les aspects organisationnels,
  - En production : Recommandations relatives au processus standard de prise en charge des patients douloureux chroniques pour une collaboration optimale entre ville et structures de recours.
- Publications de la SFETD :
  - 2015, livre blanc : structures douleur en France,
  - 2017, livre blanc de la douleur,
  - 2019 : guide de Bonne pratiques des SDC.
- Publication de la SFAR : 2016 Réactualisation de la recommandation sur la douleur postopératoire.

Formation Inter & Intra

Lyon - Septembre 2026

>> Du 16-09-2026 au 18-09-2026

Intervenant :
MOREAUX Thierry

- Infirmier anesthésiste et puériculteur
- Diplôme interuniversitaire de prise en charge de la douleur
- Diplômé de l'Institut Français d'Hypnose

Prix
Tarif Inter **1125 €** Net de taxe
Tarif Intra **Nous Contacter**

Mise à jour le : **02/04/2025**